

Comité pour la professionnalisation du football luxembourgeois

Le Projet «Club Lëtzebuerg »

Deuxième rapport

27 septembre 2004

Avant-propos

Le 12 juillet 2003 le Comité pour la professionnalisation du football luxembourgeois a présenté le Projet « Club Lëtzebuerg » à la presse sportive luxembourgeoise et à l'opinion du monde du football.

Le rapport contenait une analyse des principales déficiences d'un football luxembourgeois en régression, présentait en clair les options pour l'intégration d'un club de football dans la deuxième ligue nationale belge - la Ligue Nationale de Football Belge - et esquissait un certain nombre d'axes et d'actions pour sortir le football luxembourgeois de sa mauvaise situation actuelle et l'orienter vers une plus grande professionnalisation dans les secteurs administratifs, financiers, sportifs et techniques.

Le Comité proposait que le Projet soit une initiative nationale qui demanderait forcément le soutien de tous les acteurs concernés : La Fédération Luxembourgeoise de Football, le Club de football qui accepterait le challenge, la Commune concernée, le COSL et le Gouvernement luxembourgeois.

La présentation du projet le 12 juillet 2003

Les échos dans la presse après la présentation du rapport officiel du Comité pour la professionnalisation variaient de l'approbation sur la nécessité de freiner le déclin du football luxembourgeois à un certain scepticisme sur les chances de réussite d'une intégration d'un club luxembourgeois dans le championnat de Belgique.

Aucun organe de presse ne mettait en doute l'état de crise du football luxembourgeois mais certains estimaient improbable que des responsables des clubs de football de la division nationale fussent prêts à abandonner le championnat national pour s'engager dans un championnat étranger.

Ce qui a étonné les membres du Comité est le fait que durant les mois suivants les graves questions de fond qui touchent notre football ne semblaient intéresser que peu de monde. Pour rappel, les problèmes de fond non résolus du football luxembourgeois sont :

- la perte de notoriété du football luxembourgeois en Europe du fait de son classement en avant-dernière position de la hiérarchie européenne ;

- l'accroissement du nombre de joueurs étrangers non résidents et non formés dans nos clubs et la régression importante du nombre de joueurs sélectionnables mettant en cause l'avenir de l'équipe nationale du Luxembourg ;
- la disparition pure et simple de joueurs professionnels luxembourgeois jouant dans des clubs étrangers sans lesquels aucun succès n'était possible dans le passé et ne le sera dans l'avenir ;
- la baisse sensible des spectateurs dans les stades et la perte d'identification des supporters avec leur équipe ;
- la vétusteté de certains stades des grandes villes n'offrant que peu de confort pour les spectateurs et ne disposant pas des infrastructures techniques et sportives indispensables ;
- les grands déficits des clubs dans la gestion professionnelle administrative, sportive, technique et financière ;
- l'absence d'une politique des jeunes efficace et volontariste offrant un avenir aux jeunes talents luxembourgeois et étrangers formés dans les clubs.

Le Projet « Club Lëtzeburg » devait remédier à un certain nombre de déficiences énumérées ci-devant. Il reste aujourd'hui une initiative ambitieuse qui n'a rien perdu de son actualité douze mois après la sortie du premier rapport même si la réalisation n'est pas faisable dans l'immédiat .

Au contraire, la déconvenue allemande lors du dernier championnat européen de football montre les mêmes signes de régression que le football luxembourgeois : des footballeurs nationaux rassasiés manquant d'ambition, des achats incontrôlés de mercenaires étrangers, le manque d'efforts pour former des jeunes talents au sein des clubs afin de les intégrer dans les équipes premières.

Le fait qu'un pays comme l'Allemagne n'arrive plus à présenter une équipe nationale de premier niveau mais doit se limiter dans sa sélection à des joueurs de second ou de troisième niveau en dit long sur l'évolution et les changements profonds dans un certain nombre d'équipes nationales européennes.

Dans cette optique, le Luxembourg avec près de 35% de non-Luxembourgeois dans la population résidente et avec plus de 50% de non-Luxembourgeois dans le secteur de l'emploi est particulièrement menacé par la régression du nombre de joueurs luxembourgeois sélectionnables et l'augmentation inconsidérée du nombre de joueurs étrangers non formés au sein des clubs.

Le Projet « Club Lëtzeburg » avait l'ambition de présenter une nouvelle perspective au football luxembourgeois. Le Comité pour la professionnalisation du football luxembourgeois était d'avis que le football luxembourgeois devait s'ouvrir sur un pays voisin et avait intérêt à intégrer le championnat de Belgique à l'image du Liechtenstein dont les clubs de football jouent dans le championnat suisse ou à l'image de la Principauté de Monaco dont le club de football est intégré dans le championnat professionnel français.

Cette voie aurait permis d'ouvrir une voie professionnelle à un club luxembourgeois ambitieux avec le bénéfice de permettre à des talents luxembourgeois de devenir professionnels au Luxembourg tout en jouant dans un championnat étranger de haut niveau.

Le grand bénéficiaire aurait pû devenir l'équipe nationale luxembourgeoise qui a un besoin urgent de joueurs professionnels évoluant dans un championnat étranger. Par ailleurs

de nombreuses synergies avec les autres clubs luxembourgeois, avec le Centre national de formation de Mondercange et au niveau de l'éducation scolaire, de la formation professionnelle et de de l'emploi auraient donné un nouvel élan et une nouvelle dimension aux footballeurs et au football.

A la recherche d'un club

a. Le dialogue avec les clubs de la Ville de Luxembourg

Réussir le Projet « Club Lëtzebuerg » signifiait en première priorité : dénicher le ou les clubs luxembourgeois prêts à s'engager dans un tel défi. Le Comité était bien conscient de l'importance et de la difficulté de la tâche qui l'attendait.

Lors de l'élaboration du rapport les premiers contacts étaient établis durant les mois de décembre 2002 à avril 2003 avec les quatre grands clubs de la Ville de Luxembourg que sont : Union, Spora, Beggen et Alliance01. Des réunions avec les présidents et les délégués des quatre clubs se dégageait un accord de principe pour participer au Projet et pour commencer des discussions approfondies.

Les points majeurs à traiter étaient :

- mettre en commun les ressources des quatre clubs dans une structure d'avenir comportant un club professionnel évoluant en Belgique, un club amateur jouant dans le championnat luxembourgeois et une école de football pour les jeunes des quartiers ;
- maintenir les équipes des jeunes dans les quartiers ;
- épurer les dettes existantes et créer un fonds financier solide ;
- adapter et moderniser les infrastructures aux exigences du Projet ;
- obtenir le soutien de la Ville de Luxembourg et du Gouvernement luxembourgeois pour ce Projet d'envergure nationale.

Le Comité pour la professionnalisation établissait des premiers contacts constructifs et prometteurs avec le Collège des bourgmestre et échevins de la Ville de Luxembourg. En mars 2004, le bourgmeste Paul Helminger marquait son accord pour déléguer le directeur du Service des sports dans le groupe de travail ad hoc.

Le 3 juin 2003 Jean-Paul Rippinger, l'échevin des sports de la Ville de Luxembourg, réunissait la première réunion plénière avec les quatre clubs et le Comité pour la professionnalisation. Les points cruciaux à résoudre pour arriver à un accord étaient une nouvelle fois confirmée.

Tous les partenaires : la Ville de Luxembourg, les quatre clubs et le Comité pour la professionnalisation, partageaient le point de vue de la nécessité de coopérer et affirmaient leur volonté d'apporter leur appui pour une réussite du Projet « Club Lëtzebuerg ».

Hélas, cette belle unanimité n'allait durer qu'un été.

b. Les contacts avec les autres clubs

Considérant que le président du CS Grevenmacher s'était dès les premiers contacts désisté du Projet car il estimait qu'un tel projet devait se faire dans la capitale, le Comité

entamait des discussions avec les clubs F91 Dudelange, Hesperange, Etzella, Jeunesse Esch et CS Pétange.

Des réunions, qui ont été tenues d'août 2003 à avril 2004 ont peut retenir les points suivants :

- les discussions étaient franches et constructives ;
- aucun club ne s'opposait formellement à la réalisation du projet ;
- les clubs exprimaient leurs accords ou leurs désaccords sur certains points, leurs critiques et leurs craintes et demandaient des compléments d'information ;
- tous les clubs étaient d'accord pour souligner la nécessité d'un appui de la FLF, de la Commune concernée et du Gouvernement luxembourgeois;
- les infrastructures devraient être rendues conformes aux exigences d'un tel Projet.

Finalement, les clubs F91 Dudelange, Jeunesse Esch et Etzella lachaient prise et déclaraient ne pas être intéressés à engager leur club dans le championnat de Belgique. Le principal argument était l'impossibilité de jouer sur les deux tableaux : et le championnat luxembourgeois et le championnat belge.

Les discussions avec le club de Hespérage se poursuivaient encore pendant un certain temps avant d'échouer sur les craintes de ne pas être à même d'assumer les charges financières du Projet.

Merci au CS Pétange

Finalement le CS Pétange était le seul club à affirmer par écrit son intérêt à participer à l'élaboration des dossiers sportif, technique et financier pour intégrer la division deux belge.

La proximité avec la frontière belge, le nombre important de résidents belges à Pétange et les possibles retombées économiques pour le club et pour la région de Pétange avaient convaincu les dirigeants du CS Pétange.

Le Comité pour la professionnalisation du football luxembourgeois tient à exprimer un grand merci au président Pascal Wagner et à son équipe pour leur courage et leur engagement à avoir accepté ce challenge sportif.

Le Comité pour la professionnalisation et le CS Pétange avaient convenu d'établir ensemble avec les responsables de la Ligue Nationale Belge, les dossiers sportif et financier pour la fin de 2004 afin de décider avant le 1^{er} février 2005 sur la vue des résultats obtenus de la participation ou de la non-participation au Projet.

Les relations avec la Ligue Nationale de Football Belge

Dès juillet 2003 le Comité pour la professionnalisation avait établi un calendrier précis pour l'intégration d'un club de football luxembourgeois dans la division deux du championnat de Belgique. Actualisé à plusieurs reprises, le calendrier prévoyait finalement la clôture des travaux et la prise d'une décision définitive pour le 1^{er} février 2005. Si le Projet n'était pas prêt à cette date, la Ligue Nationale de Football Belge ne voyait plus la possibilité de le réaliser.

Il est aujourd'hui un fait certain, que la porte vers le championnat belge, qui a été hélas délibérément fermée par le nouveau Conseil d'administration de la FLF, après que la

Fédération avait introduit une demande écrite formelle pour y accéder, risque de rester fermée pour un bon bout de temps.

En effet, il est nécessaire de rappeler ici que par lettre du 23 janvier 2003, signée par Henri Roemer et Joël Wolff, la FLF avait introduit une demande écrite en bonne et due forme pour intégrer une équipe professionnelle luxembourgeoise dans les compétitions de la Ligue Nationale Deux de la Fédération Belge de Football.

Depuis ce 23 janvier 2003, les contacts et les réunions se sont multipliés entre le Comité pour la professionnalisation et la Ligue Nationale de Football. Ils étaient caractérisés par une grande volonté de réaliser un projet d'avenir commun. Ils se déroulaient dans un climat de confiance et d'amitié.

Les travaux ont finalement abouti à un accord de principe consigné dans une lettre d'intention du 7 janvier 2004 qui hélas, suite au changement de direction au sein de la FLF, n'a plus pu être signée. Elle a toutefois été approuvée par le Conseil d'administration Roemer en date du 27 novembre 2003.

La lettre d'intention était accompagnée par le rapport de la réunion importante tenue à Marche le 25 septembre 2003 dans lequel étaient précisées les premières propositions concrètes, sportives et financières, de la Ligue Nationale de Football Belge à l'intention du club luxembourgeois.

Le 12 mars 2004, dans une lettre adressée à la Fédération Belge de Football, le président Paul Philipp écrit : « le nouveau Conseil d'Administration de la FLF a décidé que la réalisation du projet en question est irréalisable pour l'instant ». Suite à cette déclaration signifiant que la FLF était dorénavant opposée au Projet, le Comité pour la professionnalisation et la Ligue Nationale de Football ont décidé de suspendre leurs activités pour une période indéterminée.

Le point final au Projet « Club Lëtzebuerg » était mis par l'intervention de la FLF auprès de l'UEFA demandant d'arrêter la procédure juridique pour répondre à la question si oui ou non l'UEFA était d'accord en principe de permettre l'intégration d'un club luxembourgeois dans le championnat de Belgique.

Avertie sur cette démarche de la FLF, la Ligue Nationale de Football adressait le 27 juin 2004 une lettre au Comité pour la professionnalisation faisant part de sa déception sur la démarche luxembourgeoise. Elle écrivait : « Après tous les efforts qui ont été fournis de part et d'autre dans le cadre du Projet Club Lëtzebuerg, nous sommes probablement aussi déçus que vous de ce contretemps. Nous ne pouvons qu'espérer que les circonstances changeront un jour et que le projet n'est pas enterré définitivement ».

Le Comité pour la Professionnalisation tient à remercier du fonds du cœur le Président Peeters et le Secrétaire général Jean-Paul Houben de la Fédération Belge ainsi que les dirigeants du Conseil d'administration de la Ligue Nationale de Football, en particulier messieurs Jean-Claude Bricmaann, Georges Vanderputten et Jean-Pierre Van Droogenbroek de l'accueil sincère et encourageant qu'ils avaient réservé à la demande luxembourgeoise d'une intégration d'un club luxembourgeois dans le championnat de Belgique.

Le Comité reste convaincu, que dans une Europe qui se construit et qui s'intègre de plus en plus, il y aura tôt ou tard une place plus importante pour le football transfrontalier.

Le dérailage du Ministère des Sports

Très tôt, le 17 octobre 2002, le Comité pour la professionnalisation avait informé les responsables du Ministère des Sports, messieurs Guy Fusenig et Robert Schuller, sur le Projet de l'intégration d'une équipe de football dans la championnat belge. Leur accueil fut positif et encourageant. Ils devaient informer leur Ministre Madame Brasseur.

Ce fut le seul signal positif qui soit venu du Ministère des Sports.

Lors d'une entrevue le 3 février 2003, que le Président du Comité avait eu avec Madame Brasseur, les carottes étaient déjà cuites, du moins en ce qui concernait la position de la Ministre.

Elle n'était pas favorable au Projet et préconisait qu'il était préférable d'envoyer nos footballeurs dans les écoles de football à l'étranger plutôt que de mettre sur pied une équipe professionnelle de football au Luxembourg.

Madame Brasseur était cependant d'accord de ne pas s'opposer aux travaux du Comité et de ne pas faire publiquement des commentaires contre le Projet aussi longtemps que les travaux d'investigation du Comité étaient en cours. Promesse faite, promesse non tenue.

L'intervention de Madame Anne Brasseur le 14 octobre 2003 à la Chambre des Députés à une question parlementaire de Monsieur Marc Zanussi lors de la rentrée parlementaire fut tout simplement malheureuse. N'ayant pris aucune peine de se renseigner au moins une fois auprès du Comité pour la professionnalisation sur l'état réel de l'avancement du Projet, elle se lançait dans une intervention philosophique sur les avantages et les désavantages du Projet sans présenter une alternative.

Le résultat de cette prise de position désastreuse pour le Projet fut que la presse n'y comprenait rien non plus. Ce qui permit à un quotidien de résumer l'intervention de la Ministre comme suit : « Klare Absage an den Club Lëtzeburg » .

Ce qu'en pensent les partis politiques

Le Comité pour la Professionnalisation a établi également des contacts avec plusieurs partis politiques : DP, LSAP, CSV et ADR.

Relations avec le DP

Du fait que le Comité avait espéré réaliser le Projet d'un club professionnel jouant en Belgique dans et avec la Ville de Luxembourg, des relations prioritaires s'étaient établies avec l'échevin des sports de la DP, Jean-Paul Rippinger.

Le bourgmestre Paul Helminger apportait son appui par la nomination du directeur du Service des sports dans le groupe de travail commun.

L'appui de la Ministre des Sports Anne Brasseur hélas faisait défaut.

Par ailleurs l'ancien Ministre Jean Hamilius était un supporter fervent pour tenter l'expérience d'une intégration d'un club luxembourgeois dans un championnat étranger.

En résumé, les positions des différents mandataires du DP étaient contradictoires. Le premier enthousiasme se perdait au fil des mois.

Relations avec le CSV

Lors d'une entrevue avec une délégation du Groupe parlementaire du CSV, les députés présents Norbert Hauptert, Lucien Clement, Jean-Marie Halsdorf, Nico Loes et Laurent Mosar donnaient leur appui au Projet.

Du communiqué de presse on peut retenir ceci : « Die CSV-Vertreter waren, der Meinung, dass das Projekt sich in die Folge der nationalen Fussballschule einreihen sollte und eine interessante Perspektive für die Lehrgangsteilnehmer dieser Schule bedeuten könnte. Es könnte für junge Talente eine erste Etappe für eine berufliche Fussballerlaufbahn im Ausland bedeuten. In diesem Sinne könnte das Projekt zu einer wesentlichen Verbesserung des Niveaus unseres nationalen Fussball beitragen. »

Relations avec le LSAP

Lors d'une entrevue avec une délégation du Groupe parlementaire du LSAP, Jeannot Krecké et Marc Zanussi, le Comité notait une position réservée vis-à-vis du Projet sans que l'on puisse parler d'une franche opposition. Le LSAP allait suivre l'évolution des travaux du Comité avant de se fixer.

Relations avec l'ADR

De l'entrevue avec le Groupe parlementaire de l'ADR Jacques-Yves Henckes, Gast Gibéryen et Jean-Pierre Koepp, il est intéressant de retenir leur suggestion d'établir un parallélisme entre les écoles de musique et les écoles de sport. Il faudrait envisager de subventionner l'enseignement sportif au même titre que l'enseignement musical qui est financé conjointement par l'Etat et les Communes. En effet, il est d'une grande importance de confier l'éducation sportive dans le domaine du sport privé à du personnel qualifié et diplômé.

Le Comité a retenu cette proposition très intéressante pour appuyer l'éducation sportive de notre jeunesse dont le poids principal repose sur le secteur privé et le bénévolat. Avis aux députés pour faire une proposition de loi dans ce sens.

Le COSL qui se tait

Le 14 janvier 2003 le Comité pour la professionnalisation rencontrait une délégation du COSL composée par Marc Theisen, Raymond Hastert, Georges Diederich et Heinz Thews. La discussion était principalement axée sur le professionnalisme au Luxembourg et les problèmes liés à une carrière professionnelle du footballeur.

Celui qui avait espéré un appui ferme et déterminé pour le professionnalisme et pour réaliser une expérience d'un club professionnel luxembourgeois jouant en Belgique fut déçu.

Dans une prise de position le COSL communiqué un mois plus tard : « Le COSL suivra attentivement le développement de votre démarche et il vous remercie d'avance de bien vouloir l'en tenir régulièrement informé. » Depuis le COSL se tait.

Aujourd'hui, le Comité pour la professionnalisation constate que les deux piliers du sport organisé que sont le Ministère des Sports et le COSL, sont absents des débats quand des initiatives privées tentent de renverser la vapeur et de sortir le sport luxembourgeois, dans notre cas le football, du déclin et de la médiocrité et de l'orienter vers plus de professionnalisme.

Le Comité pour la professionnalisation propose la mise en place de nouvelles structures et de nouveaux moyens personnels et financiers, tant du côté du Ministère des Sports que du côté du COSL pour promouvoir et soutenir le sport professionnel de haut niveau au Luxembourg et plus particulièrement les sports collectifs.

Tant qu'il n'y aura pas un vrai professionnalisme dans le fonctionnement du COSL et du Ministère des Sports, il n'y aura pas d'avenir pour une politique efficace et volontariste du sport luxembourgeois qui restera le parent pauvre de la politique luxembourgeoise.

Les tergiversations de la nouvelle équipe de la FLF

Il est un fait indéniable que les problèmes administratifs dans lesquels le Conseil d'administration de la FLF sous Henri Roemer, pour des raisons qu'il ne nous appartient d'analyser ni de juger ici, ont nui au Projet « Club Lëtzebuerg ». La chute de l'équipe de Henri Roemer privait cependant le Comité pour la professionnalisation d'un appui indispensable.

Après l'élection du nouveau Conseil d'administration de la FLF le président du Comité a tenu à informer le 3 mars 2004 le président de la FLF de l'état d'avancement du Projet « Club Lëtzebuerg » dans la perspective d'un dialogue approfondi ultérieur. Lors de cette réunion le président du Comité relevait l'accord du Comité avec la Ligue Nationale de Football de terminer pour le 1^{er} février 2005 les travaux d'investigation et de prendre une décision définitive.

Hélas et au grand étonnement de tous les membres du Comité pour la professionnalisation la FLF informait par lettre du 16 mars 2004 (annexe 1) et sans dialogue aucun « que le nouveau Conseil d'administration de la FLF a décidé que la réalisation du projet en question est irréalisable pour l'instant »!

Et de continuer : « Nous avons en effet dû constater que le dossier ne contient ni des indications concrètes sur le financement du projet ni sur les structures du club luxembourgeois. D'autre part, à l'heure actuelle, nous sommes sans savoir dans quel stade, avec quelle équipe ou quels joueurs un tel championnat pourrait être disputé ».

Une lettre analogue avait déjà été envoyée le 12 mars 2004 (annexe 2) à la Fédération Belge de Football.

Dans une interview du 19 mars 2004 dans « Le Quotidien » le président de la FLF va même jusqu'à dire : « Certains pensaient encore qu'une formation luxembourgeoise allait intégrer la D2 belge la saison prochaine (lire la saison 2004-2005) » alors qu'il savait parfaitement que l'objectif fixé par le Comité et la Ligue Nationale de Football était la saison 2005-2006 !

Dans une deuxième lettre du 30 avril 2004 (annexe 3) au Comité pour la professionnalisation le Conseil d'administration de la FLF confirmait sa position tout en

ajoutant : « Toutefois le Conseil d'administration se féliciterait de pouvoir examiner un dossier concret et complet sur le sujet » !

Fin mai 2004, Jean-Claude Bricmaan de la Ligue Nationale avertissait le président du Comité par téléphone que la FLF avait eu une entrevue avec le Secrétaire général de la Fédération Belge Jean-Paul Houben et avait annoncé que la FLF s'opposait au Projet « Club Lëtzebuerg ».

Enfin par lettre du 27 juin 2004 la Ligue Nationale de Football informait le Comité « qu'il n'est plus indiqué en ce moment de continuer les pourparlers qui devaient aboutir à l'intégration d'un club luxembourgeois au championnat de la Division 2 nationale de Belgique ». Et de continuer « Après tous les efforts qui ont été fournis de part et d'autre dans le cadre du projet Club Lëtzebuerg, nous sommes probablement aussi déçus que vous devant ce contretemps.

Le Projet « Club Lëtzebuerg » venait d'être définitivement tué par les responsables de la FLF.

L'avis de l'UEFA manquant

Sur demande de la Fédération Belge de Football, l'UEFA était sollicitée pour émettre un avis au sujet de l'intégration d'un club de football luxembourgeois dans le championnat de Belgique.

Des précédents existaient depuis fort longtemps comme la participation des clubs de Liechtenstein au championnat de Suisse ou la participation du club de l'AS Monaco au championnat de France.

Chacun de ces deux cas avait son histoire et ses raisons.

Pour le Luxembourg le principal argument était l'intégration dans un championnat professionnel étranger qui n'existe pas comme tel au Luxembourg. Ceci donnerait la possibilité aux joueurs sélectionnables luxembourgeois d'être professionnel au Luxembourg sans devoir quitter les avantages liés à une domiciliation au Luxembourg.

On ne connaîtra jamais l'avis de l'UEFA puisque la FLF a demandé à l'UEFA l'arrêt de la procédure d'autorisation. L'UEFA a adressé une lettre en ce sens à la Fédération Belge disant qu'il n'est plus indiqué de continuer les pourparlers.

Les grands problèmes non résolus du football luxembourgeois

Après deux années de travail et d'investigations le Comité pour la professionnalisation arrête le Projet « Club Lëtzebuerg ». C'est une profonde déception devant l'incompréhension manifeste des dirigeants de la FLF, devant leur absence totale de dialogue et leur manque de tact vis-à-vis d'engagés bénévoles pour la cause du football luxembourgeois.

Mais les grands problèmes du football luxembourgeois restent !

Ils s'appellent :

- avant-dernière place du Luxembourg dans la hiérarchie européenne alors que le Luxembourg avait réussi un jour en 1963 de figurer parmi les huit meilleures nations européennes ;
- absence, sauf Jeff Strasser, de joueurs professionnels dans un championnat étranger, seule garantie pour obtenir des résultats au niveau européen. Ce qui a encore été largement confirmé par le championnat d'Europe 2004 ;
- recours inconsidéré à de trop nombreux mercenaires étrangers dans le championnat entraînant une diminution drastique de joueurs sélectionnables et la perte d'identité de nombreuses équipes ;
- délaissement des stades par les supporters qui ne reconnaissent plus leur club et leurs équipes d'autrefois ;
- sur-endettement de certains clubs à la recherche permanente de fonds financiers et de sponsors pour financer le recours excessif à des joueurs étrangers venant des pays voisins;
- inexistence d'une politique des jeunes basée sur une promotion des jeunes talents et leur intégration systématique dans les cadres des équipes ;
- gestion administrative peu professionnelle des affaires administratives, techniques et financières des clubs entraînant de nombreux déficits de fonctionnement ;
- existence de grands déficits dans les infrastructures des stades de football qui sont à la traîne comparées aux infrastructures des sports indoor .

Conclusion provisoire

Par le passé, l'idée d'intégrer un club luxembourgeois dans un championnat étranger avait surgi à plusieurs occasions. Jamais l'idée n'a été creusée davantage.

Le mérite que le Comité pour la professionnalisation du football luxembourgeois s'adjuge est celui d'avoir poussé les investigations et les contacts plus loin .

La première conclusion est que la Fédération Belge de Football et la Ligue Nationale de Football étaient d'accord en principe d'intégrer un club luxembourgeois en Division 2 nationale belge. Il était prévu d'augmenter la Division 2 de 18 à 20 clubs, dont le club luxembourgeois.

Les modalités sportives, techniques et financières n'ont pu être définitivement examinées et arrêtées entre les deux partenaires à cause de la position négative de la FLF. Il ne sera donc jamais possible de savoir, si finalement les démarches pour intégrer le candidat CS Pétange dans le championnat belge auraient réellement abouties.

La deuxième conclusion est que ni les quatre grands clubs de football de la Ville de Luxembourg et ni l'administration communale de la Ville de Luxembourg n'ont été à même de trouver un terrain minimal pour s'entendre et mettre sur pied un grand club professionnel luxembourgeois.

Du côté des clubs de la Ville de Luxembourg, le bas blessait dans l'insuffisance des infrastructures, la volonté des dirigeants et la précarité des finances.

Du côté de l'administration communale de la Ville de Luxembourg, il n'y a jamais eu une vraie volonté à amener certains clubs à fusionner. Les signaux envoyés par les

responsables communaux aux responsables sans avenir comprenant de trop nombreux clubs de club n'étaient jamais assez forts pour les convaincre à s'engager dans un tel projet.

Bilan : la Ville de Luxembourg semble donc vouloir et devoir continuer un football sans avenir comportant de trop nombreux clubs qui jouent dans de trop nombreux stades, avec des tribunes vides de spectateurs et sans résultats majeurs.

La troisième conclusion est que le football dans le Sud du pays, avec ces grandes villes Esch, Dudelange et Differdange, n'est guère mieux loti. Les stades de ces trois villes sont dans un état peu enviable et indignes de ces villes au glorieux passé de football. Depuis des dizaines d'années le support de l'Arbed au niveau sportif a disparu et les pouvoirs communaux n'ont pas pu jusqu'à présent prendre la relève afin de disposer de stades de football dignes de ce nom et équivalents aux prestigieux centres sportifs et piscines modernes avec accès, parking et tout le confort nécessaire.

Aucun club de ces trois villes n'a osé accepter le challenge du « Club Lëtzebuerg ».

Seul le CS Pétange a eu le courage de relever le défi et a présenté sa candidature pour le Projet « Club Lëtzebuerg ». Le Comité le remercie sincèrement. Le Comité reste convaincu qu'un grand projet de football dans la région de Pétange aurait une chance de réussite grâce à la proximité avec la Belgique.

La quatrième conclusion concerne le modèle luxembourgeois. Créé par la FLF en 1991 conjointement avec le Ministère des Sports et le COSL le modèle a apporté beaucoup au football luxembourgeois. Adapté par l'entraîneur Allan Simonson il continue de préparer aussi bien que possible les joueurs nationaux aux rencontres internationales.

Mais le modèle a aussi des effets négatifs. En effet, il a provoqué un certain désintéressement pour la carrière de joueur professionnel à l'étranger. Sans trop d'efforts et tout en évoluant au Luxembourg avec un statut social privilégié, les joueurs du cadre national peuvent sans trop d'efforts cumuler des indemnités financières multiples – emploi, club et équipe nationale – dépassant celles de nombreux joueurs professionnels à l'étranger.

Le Projet « Club Lëtzebuerg » aurait permis d'ouvrir une voie professionnelle aux joueurs luxembourgeois tout en leur laissant les avantages liés au fait de rester habiter au Luxembourg. Ces avantages pour les joueurs se situent à de multiples niveaux tels que : revenus financiers, synergies avec les études, avenir professionnel, situation familiale, frais de logements, sécurité sociale et autres.

La cinquième conclusion préconise l'ouverture du football luxembourgeois sur le football des pays voisins de Belgique, Allemagne et France.

Le conseil d'administration de la FLF sous Henri Roemer avait réussi d'intégrer la sélection nationale des jeunes « U19 » dans le championnat régional allemand. Cela permettait à ses jeunes luxembourgeois de se mesurer avec des jeunes joueurs allemands, avec leur technique, leur engagement et leur mentalité.

De l'avis du Comité pour la professionnalisation c'était une grande erreur d'avoir coupé ce pont vital avec le football allemand. Les relations avec le DFB « Deutscher Fussball Bund » et ses clubs auraient pu être étendues et auraient plus facilement permis de faire

accepter des jeunes talents luxembourgeois dans des écoles de football allemandes ou de démarrer comme stagiaires professionnels dans un club professionnel allemand.

De même le Projet « Club Lëtzebuerg », avec l'intégration d'un club luxembourgeois en Division 2 belge, aurait créé une ouverture importante et des liens nouveaux avec la Fédération Belge de Football et la Ligue Nationale de Football en Belgique.

Point final

Avec ce deuxième rapport le Comité pour la Professionnalisation termine le Projet « Club Lëtzeburg ». Il tient à remercier tous ceux qui d'une façon ou d'une autre ont apporté une contribution positive au Projet.

Le Comité est convaincu que tôt ou tard le Projet renaîtra de ses cendres d'une façon ou d'une autre pour la raison que l'Europe se fera et que les vraies frontières que constituent les idées et les mentalités tournées vers le passé tomberont un jour.

Le Comité pour la Professionnalisation ne se dissoudra pas et restera en place pour suivre de près et de loin l'évolution du football luxembourgeois. Il prêtera une attention particulière aux initiatives du Conseil d'administration de la FLF.

Il les jugera sur leurs résultats.

Le Comité pour la Professionnalisation du Football Luxembourgeois

Dimmer Camille, président, ancien international de football

Bernard Zénon, ancien international de football

Konter Norbert, président d'honneur de la FLF

Konter François, ancien international, joueur professionnel du RSC Anderlecht

Schmitt Nico, ancien international de football

Schumacher Romain, ancien président du F91

Seil Gaston, président d'honneur de l'A.L.P.S.